



VILLE DE L'ANCIENNE-LORETTE
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 DÉCEMBRE 2021 À 17H
PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. *Règlement de l'agglomération sur l'établissement et le paiement des quotes-parts des municipalités liées pour l'exercice financier 2022, R.A.V.Q. 1454 - Opposition de la Ville de L'Ancienne-Lorette;*
4. *Règlement de l'agglomération sur le partage des dépenses mixtes, R.A.V.Q. 1435 - Opposition de la Ville de L'Ancienne-Lorette;*
5. Période de questions;
6. Levée de la séance.